



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 12 décembre 2024
PRESIDENCE : Monsieur Luc Otten

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

Après étude du préavis municipal N° 33/2024 concernant la

**Demande d'un crédit d'investissement de CHF 985'000.-- pour financer la
réfection des 2 ponts sur le Boiron et du revêtement de chaussée du giratoire
de la Douane**

Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour,
après lecture du rapport de la commission de gestion et discussion,

l'assemblée décide d'accepter le préavis N° 33/2024 par :

OUI : 23, NON : 1, ABSTENTION : 3

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 12 décembre 2024.

Le Président
Luc Otten



La Secrétaire
Anaëlle Maitre